

République Française

Département
Aveyron

Commune d'Arvieu

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune d'ARVIEU**

Séance du 09 avril 2015

L'an deux mille quinze, le neuf du mois d'avril à neuf heures,

Le Conseil Municipal de la commune d'Arvieu régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations, en séance ordinaire sous la présidence de monsieur Gilles BOUNHOL, Maire d'Arvieu.

La séance est publique.

Etaient présents : Mmes Hélène BOUNHOL, Claudine BRU, Cécile COSTES-MARTY, Monique PUECHGRIMAL, Mrs Jean-Michel ALBOUY, Vincent BENOIT, Pierre BLANCHYS, Gilles BOUNHOL, Mr Robert CLOT, Charles FIRTION, Joël SERIN, Guy LACAN, Laurent WILFRID

Absents excusés : Catherine SOULIE donne procuration à Mr Guy LACAN
Joël BARTHES donne procuration à Mr Gilles BOUNHOL

M. Laurent WILFRID a été élu secrétaire de séance

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15 - présents : 13
- votants : 15 - absents: 02

Date de convocation : 03 avril 2015

Date d'affichage : 03 avril 2015

**AFFECTATION DU RESULTAT 2014
BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2014 du budget principal. Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2014 :

- Excédent de fonctionnement :	104 276.87 €
- Excédent antérieur reporté :	0 €
- Résultat à affecter :	104 276.87 €
- Déficit d'investissement :	38 790.38 €
- solde excédentaire des restes à réaliser	8 528.76 €

Monsieur le Maire propose d'affecter au Compte 1068 la somme 104 276.87 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, des voix,

APPROUVE et AUTORISE l'affectation du résultat 2014 ci-dessus, au budget principal 2015 de la commune.

**VOTE DES TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES
POUR 2015**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder au vote des taux des 3 taxes, et propose d'augmenter les taux appliqués l'an passé de 1%, comme cela a été prévu en commission des finances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à 13 voix pour et 2 abstentions, d'augmenter de 1% les taux de 2014 à savoir :

- Taxe d'habitation : 4.69 % x 1% = 4.74
- Taxe sur le foncier bâti : 8.47 % x 1% = 8.55
- Taxe sur le foncier non bâti : 66.34 % x 1% = 67.00

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2015

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget (document joint à la convocation), élaborée par la Commission des Finances.

Monsieur le Trésorier Municipal présente la section de fonctionnement par chapitre et la section d'investissement par opération d'équipement.

VUE D'ENSEMBLE

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	775 057.00	775 057.00
Résultat reporté (C/002)		
Total Section de Fonctionnement	775 057.00	775 057.00
Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	668 694.14	698 955.76
Restes à réaliser de l'exercice précédent	85 471.24	94 000.00
Solde d'exécution reporté (C/001)	38 790.38	
Total Section d'Investissement	792 955.76	792 955.76

(Extrait du budget principal 2015, document complet consultable en mairie)

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal

APPROUVE à l'unanimité des voix, le budget principal 2015.

AFFECTATION DU RESULTAT 2014 – BUDGET STATION SERVICE

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2014 du budget Station Service. Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2014 :

- Excédent de fonctionnement : 4 349.26 €
- Excédent antérieur reporté 6 889.75 €
- Résultat à affecter 11 239.01 €
- Excédent d'investissement (001) : 47 596.66 €

Monsieur le Maire propose de reporter au Compte 002 la somme de 11 239.01 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, approuve le report du résultat de 2014 au compte 002 – recettes de fonctionnement, sur le budget annexe Station Service 2015.

TRANSFERT DE CHARGES DE PERSONNEL AU BUDGET STATION SERVICE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de répercuter sur le budget annexe de la station service, une partie des charges de personnel.

En effet, les agents communaux assurent le suivi du stock et des commandes de carburant. De plus, un agent du service technique intervient tous les jours à la station service, pour le suivi et le contrôle de l'appareil monétique.

Le secrétariat de mairie fait le suivi et les enregistrements comptables.

Compte tenu de ces éléments, monsieur le maire propose de transférer une partie des charges de personnel du budget principal au budget annexe de la Station Service.

OUI l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de transférer du budget principal de la commune au budget annexe Station Service

- 6 % du coût annuel (salaires bruts + charges patronales) de l'agent technique territorial chargé des tâches ci-dessus énumérées,
- 6% du coût annuel (salaires bruts + charges patronales) de l'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

CHARGE monsieur le Maire d'effectuer toutes les écritures nécessaires chaque fin d'année sachant que les crédits nécessaires seront prévus tous les ans sur chacun des budgets primitifs.

AFFECTATION DU RESULTAT 2014 - BUDGET ANNEXE GARAGE

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2014 du budget annexe Garage. Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2014 :

- excédent de fonctionnement : 5 617.32 €
- Résultat à affecter 5 617.32 €
- déficit d'investissement : 3 320.77 €

Monsieur le Maire propose d'affecter

- au Compte 1068 la somme de 5 617.32 €,
- au Compte 001 (déficit reporté) la somme de 3 320.77 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, APPROUVE et autorise l'affectation du résultat de 2014, précitée, sur le budget annexe Garage 2015.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET ANNEXE GARAGE 2015

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget, élaborée par la Commission des Finances. Monsieur le Trésorier Municipal présente le document.

VUE D'ENSEMBLE

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	4 636.45	6 510.00
Résultat reporté (C/002)		
Total Section de Fonctionnement	4 636.45	6 510.00

Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	3 416.00	6 736.77
Solde d'exécution reporté (C/001)	3 320.77	
Total Section d'Investissement	6 736.77	6 736.77

(Extrait du budget annexe Garage 2015, document complet consultable en mairie)

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité des voix, le budget annexe Garage 201

AFFECTATION DU RESULTAT 2014 – BUDGET BOUCHERIE

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2014 du Budget Boucherie. il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2014 :

- Excédent de fonctionnement :	4 712.45 €
- Excédent antérieur reporté :	0.00 €
- Résultat à affecter	4 712.45 €
- Excédent d'investissement	8 487.65 €

Monsieur le Maire propose d'affecter au Compte 1068 la somme de 4 712.45 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, APPROUVE à l'unanimité, des voix, le report du résultat de 2014 précité, sur le budget annexe Boucherie 2015.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET ANNEXE BOUCHERIE 2015

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget, élaborée par la Commission des Finances. Monsieur le Trésorier Municipal présente le document.

VUE D'ENSEMBLE

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	7 811.00	7 811.00
Résultat reporté (C/002)		
Total Section de Fonctionnement	7 811.00	7 811.00
Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	32 700.00	24 918.45
Solde d'exécution reporté (C/001)		8 487.65
Total Section d'Investissement	32 700.00	33 406.10

(Extrait du budget annexe Boucherie 2015, document complet consultable en mairie)

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité des voix, le budget annexe Boucherie 2015.

AFFECTATION DU RESULTAT 2014 BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2014 du budget Assainissement. Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2014 :

- excédent de fonctionnement :	2 383.26 €
- excédent antérieur reporté :	0.00 €
- Résultat à affecter	2 383.26 €
- excédent d'investissement :	15 368.34 €
- solde des restes à réaliser :	0.00 €

Monsieur le Maire propose de reporter au Compte 002 la somme de 2 383.26 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, APPROUVE à l'unanimité des voix, le report du résultat de 2014 au compte 002 de la section de fonctionnement, sur le budget assainissement 2015.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET M49 ASSAINISSEMENT 2015

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget, élaborée par la Commission des Finances. Monsieur le Trésorier Municipal présente le document.

VUE D'ENSEMBLE

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	37 247.59	34 864.33
Résultat reporté (C/002)		2 383.26
Total Section de Fonctionnement	37 247.59	37 247.59
Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget		22 204.00
Restes à réaliser de l'exercice précédent		15 368.34
Solde d'exécution reporté (C/001)	19 364.33	
Total Section d'Investissement	19 364.33	37 572.34

(Extrait du budget annexe M49 Assainissement 2015, document complet consultable en mairie)

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité des voix, le budget primitif M49 Assainissement 2015.

AFFECTATION DU RESULTAT 2014 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2014 du budget annexe « Le Clos ». Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2014 :

- Excédent de fonctionnement :	1 163.95 €
- déficit antérieur reporté :	0.00 €
- Excédent à reporter	1 163.95 €
- Excédent d'investissement :	665.29 €

Monsieur le Maire propose d'affecter au compte 002 Excédent reporté de fonctionnement la somme de 1 163.95 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité
APPROUVE le report du résultat de 2014 précité, sur le budget assainissement 2015.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT LE CLOS 2015

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget, élaborée par la Commission des Finances.
Monsieur le Trésorier Municipal présente le document.

VUE D'ENSEMBLE

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	202 466.90	201 302.95
Résultat reporté (C/002)		1 163.95
Total Section de Fonctionnement	202 466.90	202 466.90
Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	203 122.19	202 456.90
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
Solde d'exécution reporté (C/001)		665.29
Total Section d'Investissement	203 122.19	203 122.19

(Extrait du budget annexe Lotissement Le Clos 2015, document complet consultable en mairie)

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal
APPROUVE à l'unanimité, le budget primitif Lotissement Le Clos 2014.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Arvieu 2020** – voir organisation de la réunion du 18 avril 2015.
- **Réunion CCCAS** - vote du compte administratif 2014 et du budget 2015
- Compte rendu de la rencontre avec les responsables du camp CCAS Le Bourgnou

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h37